

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception
1 8 MARS 2013

Dossier complet le
1 8 MARS 2013

N° d'enregistrement
F056-13-P0083

1. Intitulé du projet

Construction d'un Pôle de gériatrie de 305 lits rattaché au Centre Hospitalier Camille Guérin de
Chatellerault (86)

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Centre Hospitalier Camille Guérin

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Monsieur COQUEMA, Directeur

RCS / SIRET

2 6 8 6 0 0 2 4 4 0 0 1 1 8

Forme juridique

Etablissement de santé

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
36	Construction réalisée en une ou plusieurs phases dont l'opération crée une SHON supérieure à 10 000 mètres carrés et inférieure à 40 000 mètres carrés, commune dont le PLU n'a pas fait l'objet d'une évaluation préalable.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Implantation d'un Pôle de gériatrie en partie Nord-ouest du Centre Hospitalier Camille Guérin (nommé CH CG dans le reste du document) à Châtellerault (86).

Construction d'un bâtiment de type EHPAD de 305 lits sur 3 niveaux et un sous-sol partiel, implanté principalement sur des zones existantes de stationnement et sur des zones engazonnées.

Le bâtiment est rattaché physiquement au Centre Hospitalier actuel par une galerie construite.

4.2 Objectifs du projet

Le CH de Châtelleraut dispose aujourd'hui sur 2 sites d'une capacité d'accueil des personnes âgées de 305 lits répartis de la façon suivante :

- Site en centre-ville : 65 lits pour l'EHPAD la Musardine situé sur un site en centre-ville

- Site principal situé rue du Docteur Montagnier :

80 lits pour l'EHPAD des Lilas et 160 lits pour la maison médicale pour personnes âgées (MMPA), dont 100 lits d'EHPAD et 60 lits de Soins de Longue Durée

Les bâtiments actuels ne satisfont plus aux besoins en matière de prise en charge de la dépendance et de confort hôtelier :

- chambres non conformes
- faible représentation des espaces de vie, des locaux de soins et des locaux de service
- répartition des personnes âgées dans trois bâtiments distincts
- état dégradé des bâtiments, voire vétusté : caractéristiques structurelles et techniques difficilement adaptables au regard des réglementations et normes en vigueur.

Il est également à noter que les différents bâtiments d'hébergement de personnes âgées du CH CG font l'objet de plusieurs procès-verbaux et injonctions de mise aux normes relatives à la sécurité incendie et qu'ils ne répondent plus aux contraintes réglementaires thermiques et handicapées.

Ce faisant, le CHCG entend restructurer son pôle de gériatrie en regroupant l'ensemble de l'activité sur un nouveau pôle unique d'une capacité de 305 lits à construire.

Dans ce contexte, l'établissement s'est engagé à redéfinir les moyens à mettre en place pour offrir une prestation satisfaisante afin :

- d'offrir un hébergement, un lieu de vie et de soins et une prise en charge de qualité aux personnes âgées dépendantes ;
- de garantir de bonnes conditions de travail pour le personnel ;
- de diversifier son offre d'accueil par la création d'unités spécifiques pour la prise en charge de personnes âgées désorientées et/ou atteintes de la maladie d'Alzheimer et apparentée (UPAD, UHR et PASA) ;
- de reconsidérer l'organisation fonctionnelle d'ensemble en adéquation avec les effectifs en personnel associés.

Le projet engagé consiste à construire un nouveau Pôle de gériatrie sur un terrain situé sur le site principal du Centre Hospitalier Camille Guérin.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Opération d'un délai global de 28 mois comprenant:

- phase Conception d'un délai de 7 mois compris les autorisations administratives

- phase Réalisation d'un délai de 21 mois consistant en la réalisation :

- des travaux de démolition des parkings actuels
- des travaux de terrassement sur la base de déblais / remblais pour limiter les transports de matériaux
- des travaux de construction
- des travaux de voiries
- des aménagements extérieurs (plantations, engazonnement, clôtures).

A l'issue de ce délai, le Centre Hospitalier effectuera le déménagement des 305 résidents.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le fonctionnement de l'EHPAD en phase d'exploitation sera identique à ce qu'il est aujourd'hui dans les bâtiments cités au paragraphe 4.2, à savoir que l'EHPAD sera ouvert au public (visite famille essentiellement) de 8h à 19h et qu'au delà de ces horaires, seul le personnel de nuit et les résidents seront présents sur site.

Concernant la logistique liée au projet, une cour logistique est prévue en sous-sol de l'EHPAD en partie Nord (intégration liée à la topographie du site). La logistique intégrée au projet n'est qu'une logistique relais (cuisine centrale et buanderie à l'échelle du Centre Hospitalier).

Les accès principaux du Centre Hospitalier ne sont pas modifiés : accès direct depuis la rue du Docteur Montagnier sur la RD161 par un giratoire. L'accès à l'EHPAD se fera depuis cet accès principal avec une signalétique adaptée permettant le guidage des usagers du site.

Concernant l'exploitation "technique" du site, le Centre Hospitalier et le futur constructeur se sont répartis les différentes tâches (maintenance courante, gros entretien et renouvellement) suivant les capacités et moyens de chacun durant 10 ans. A l'issue du contrat des 10 ans, le Centre Hospitalier effectuera seul l'exploitation et la maintenance du bâtiment.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Demande de permis de construire

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Demande de permis de construire

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Emprise foncière dédiée au projet Pôle de Gériatrie	25 000 m ²
Surface plancher du projet	15 637 m ²
Nombre de niveaux construit	4 niveaux (sous-sol au R+2)
Nombre de lits	245 lits EHPAD + 60 lits Soins Longue Durée
Nombre de places de stationnement	70 places (personnel) + 13 places PMR

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Rue du Docteur Montagnier
BP 669
86 106 CHATELLERAULT

Coordonnées géographiques¹

Long. 00° 32' 53" E Lat. 46° 48' 59" N

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée : Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

L'opération est incluse dans la mise en place du schéma directeur du Centre Hospitalier Camille Guérin. Ce dernier consiste en la réalisation de plusieurs bâtiments (C3S, extension IRM, Stérilisation, Pôle Gériatrie, Extension plateau technique) et une opération d'aménagement extérieur en 2013 (mise en place du schéma directeur voiries-réseaux). Une étude d'incidence au titre de la loi sur l'eau a été réalisée par le cabinet POYRY et déposé par le Centre Hospitalier à la Direction Départementale des Territoires de la Vienne le 16/05/2012 (documents joints en annexe). L'étude prend en compte l'ensemble des projets du Centre Hospitalier dont le Pôle de gériatrie objet de la présente demande.

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

L'emprise foncière dédiée au projet Pôle de gériatrie est principalement composé d'une zone de stationnement et d'espaces engazonnés avec quelques plantations récentes.

La réalisation du projet Pôle de Gériatrie n'entraîne la démolition d'aucun bâtiment et l'arrachage d'aucun arbre âgé de plus de 5 ans (voir reportage photo en annexe au présent document).

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Plan Local d'Urbanisme de la ville de Châtelleraut - Dossier Approuvé le 10/05/05 avec mises jour le 18/06/2009, le 01/02/2010 et le 15/10/2012.

Zone d'implantation du projet : U2a (secteur d'habitat collectif récent et de grands équipements publics ou commerciaux)

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet 2 sites ZNIEFF sur Châtelleraut à plus de 4 km du projet
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet, site situé à 17 km au Sud du Parc régional Loire - Anjou - Touraine
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Site en dehors de la ZPPAUP
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRI approuvé le 27/02/2009 et modifié le 18/09/2012. Le site est en dehors des zones concernées.
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Absence de site Natura 2000 sur la commune de CHATELLERAULT. Site Natura 2000 - Carrière des Pieds Grimaud sur la commune de SENILLE à 8 km du projet.
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Site hors périmètre de protection des monuments historiques

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Une étude d'incidence au titre de la loi sur l'eau a été réalisée sur le site du Centre hospitalier dans son intégralité. Les incidences ont été prises en compte dans l'étude du Pôle de gériatrie.
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	De par sa localisation au sein du Centre Hospitalier et de par son implantation (au niveau altimétrique) le projet ne génère pas de déblais et pas de remblais.
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	De par sa localisation au sein du Centre Hospitalier et de par son implantation (au niveau altimétrique) le projet ne génère pas de déblais et pas de remblais.
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Absence de risques technologiques. Projet en dehors du secteur affecté par le classement de la voie D161 (catégorie 3 avec secteur affecté de 100 m) pour le risque bruit vis-à-vis du classement sonore des infrastructures de la Vienne.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Prise en compte dans le cadre du projet: - Risque sismique: risque modéré classe 3 - Aléa retrait gonflement des argiles : aléa fort - Aléa remontées de nappes: aléa très faible - Radon : absence de radon sur les dernières opérations du CH CG - Cavités souterraines
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Absence de rejet de polluants dans les réseaux d'assainissements publics.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Risques sanitaires internes au projet sans incidences sur l'extérieur du CH CG: tous les dispositions sont mis en œuvre à la construction et durant la maintenance pour éviter les développement de légionnelles.
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	En phase travaux, mise en place d'une charte de chantier à faible impact environnemental. Une étude acoustique sera réalisée avec une campagne de tests avant et après mise en service pour valider les dispositifs mis en place pour gérer les sources sonores (centrale de traitement d'air, groupe froid en toiture, groupe électrogène)
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Raccordement du projet sur la chaufferie existante du CH CG (production par une cogénération).
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Rejets des Eaux usées - eaux vannes dans le réseau d'assainissement du domaine public. Rejets des Eaux pluviales dans le réseau du domaine public avec traitement par séparateur à hydrocarbures et rétention par bassin orage. Les ouvrages de traitement et de rétention sont dimensionnés à l'échelle du Centre Hospitalier suite à l'étude au titre de la loi sur l'eau.
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Absence de rejet de polluants dans les réseaux d'assainissements publics. Déchets ménagers non dangereux.
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet consiste à réaliser la construction d'un Pôle de gériatrie au sein du Centre Hospitalier.

Actuellement, le terrain d'implantation est libre de toute construction et il est relativement plat sauf en partie Nord. La parcelle concernée ne présente pas de végétation remarquable, il s'agit en majorité d'une zone de stationnement et d'espaces engazonnés.

L'environnement proche est constitué:

- Au Nord: terres agricoles et zone boisée (en dehors du Centre Hospitalier)
- A l'Est et au Sud: Centre Hospitalier actuel
- A l'Ouest: terres agricoles et propriétés bâties (de type maison individuelle)

Le projet fera l'objet d'un traitement paysager qualitatif et pertinent afin de mettre en valeur l'emprise foncière dédiée au Pôle de gériatrie (création de jardins, d'un parvis aménagé, d'une "forêt", ...). La gestion des eaux pluviales est gérée à l'échelle du Centre Hospitalier suite aux conclusions de l'étude d'incidence au titre de la loi sur l'eau.

Par son implantation, par sa destination, par son environnement, par les études de gestion des eaux pluviales et par le traitement paysager, nous pensons qu'il n'est pas nécessaire de réaliser une étude d'impact et demandons par conséquent, une dispense d'étude d'impact pour ce projet.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Plan de masse de l'opération
Plans des façades de l'opération
Plan des coupes de l'opération
Note architecturale de l'opération
Bordereau de remise de l'étude d'incidence au titre de la loi sur l'eau à la DDT86
Étude d'incidence au titre de la loi sur l'eau

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

CHATELLERAULT

le,

12/03/2013

Signature

Le Directeur
J-C. COQUEMA



ANNEXE 2

Plan de situation

Région : Poitou-Charentes

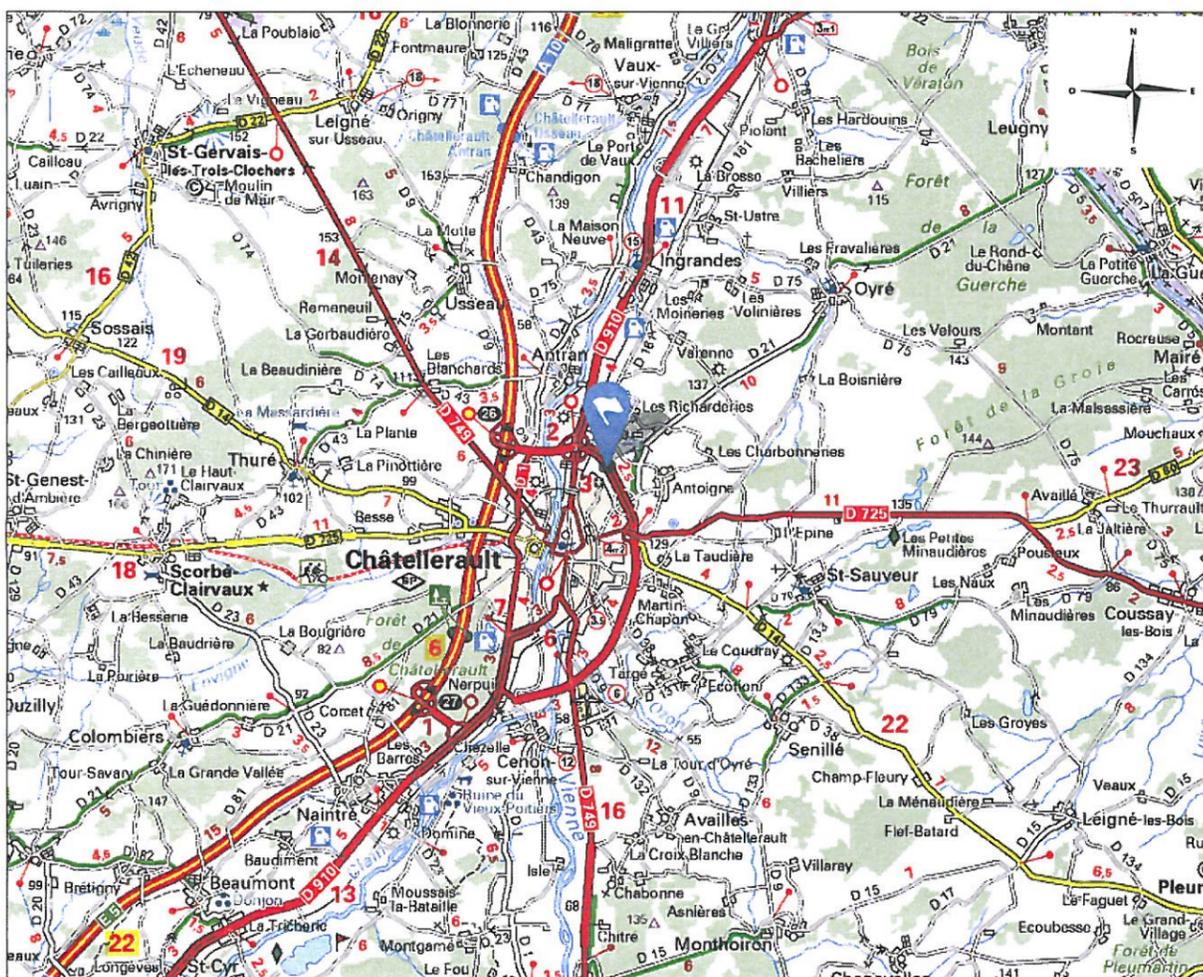
Département : Vienne (86)

Adresse : Centre Hospitalier Camille Guérin – Rue du Docteur Luc Montagnier à Châtelleraut (86)



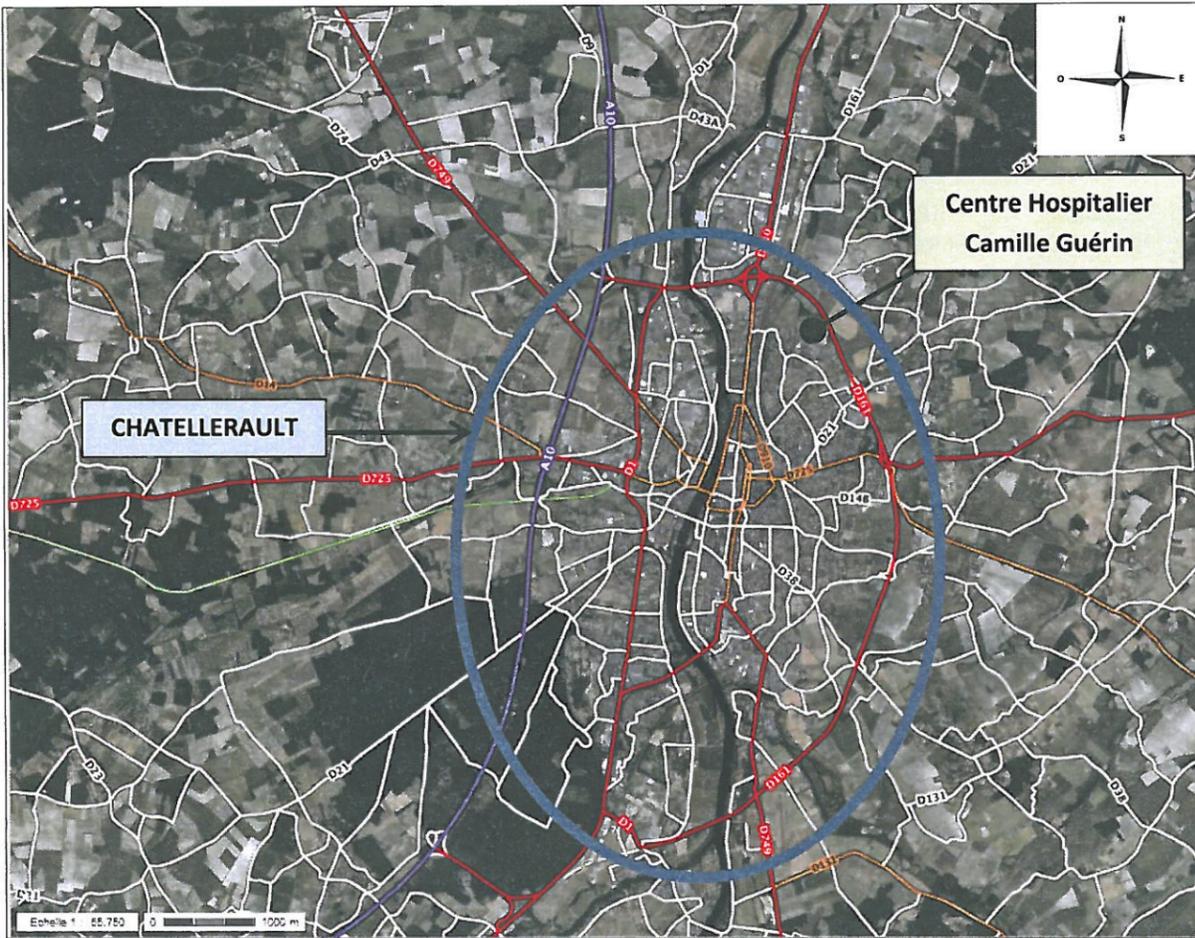
Plan de situation

Centre Hospitalier Camille Guérin – Rue du Docteur Luc Montagnier à Châtelleraut (86)



Plan de situation

Centre Hospitalier Camille Guérin – Rue du Docteur Luc Montagnier à Châtellerault (86)



Plan de situation - Vue aérienne

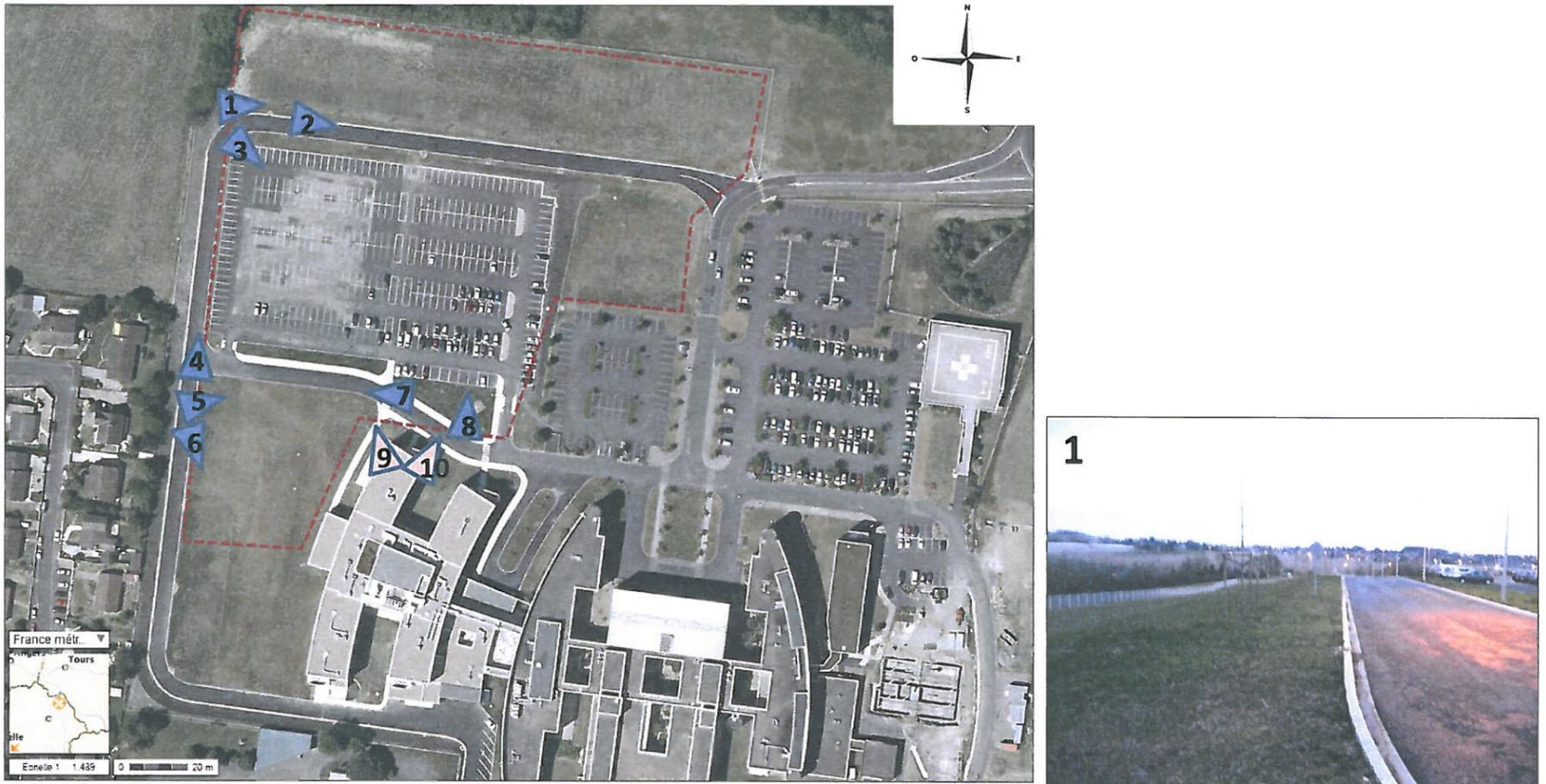
Centre Hospitalier Camille Guérin – Rue du Docteur Luc Montagnier à Châtellerault (86)



Emprise Centre Hospitalier 

ANNEXE 3

Zone d'implantation – reportage photographique de l'état actuel



Vue aérienne du site avec repérage des photos de Mars 2013

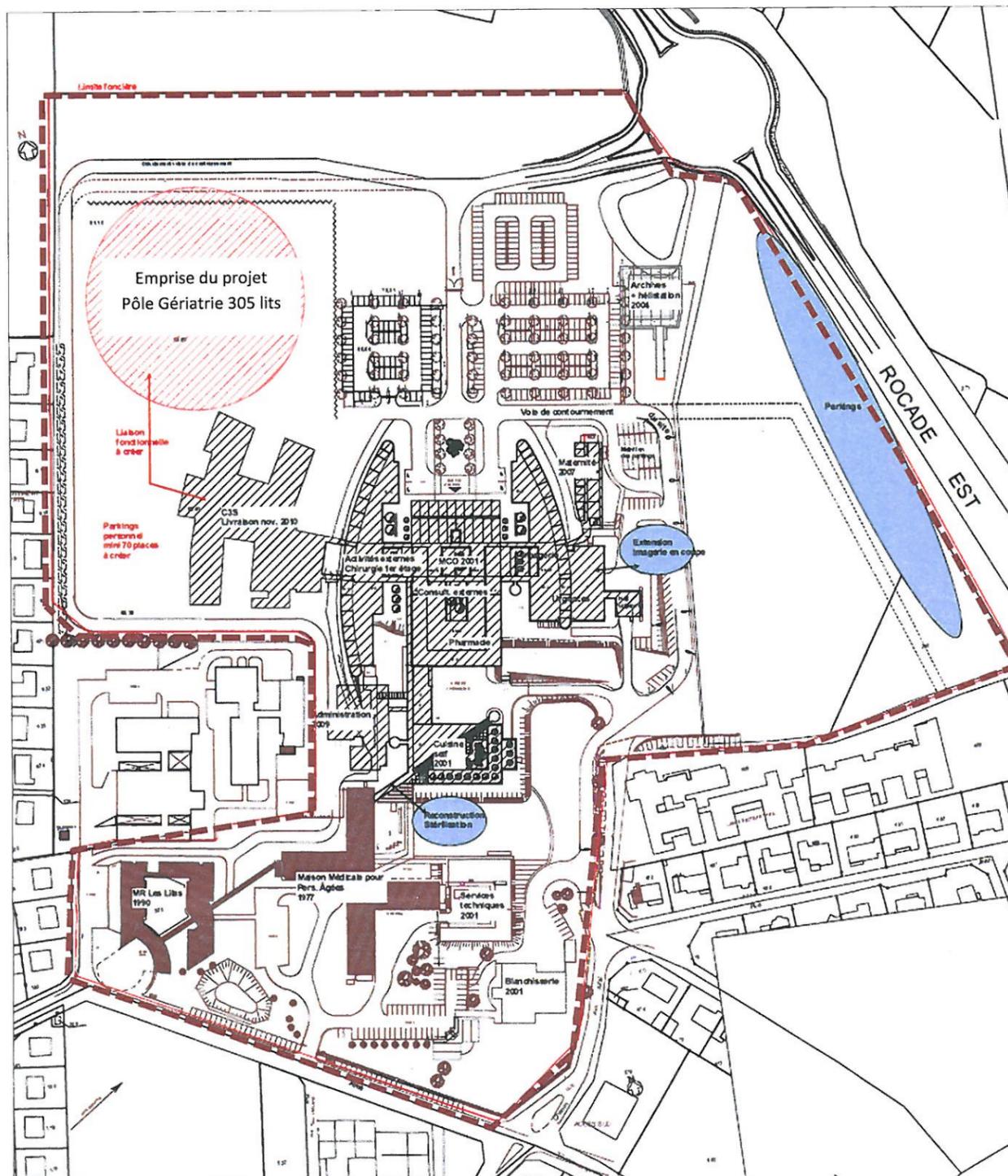


Nota : les photos n°9 et n°10 ont été prises avant la livraison du bâtiment C3S (2011), ainsi les aménagements extérieurs sont en cours de finalisation.

ANNEXE 4

Plan masse du projet au sein du Centre Hospitalier Camille Guérin :

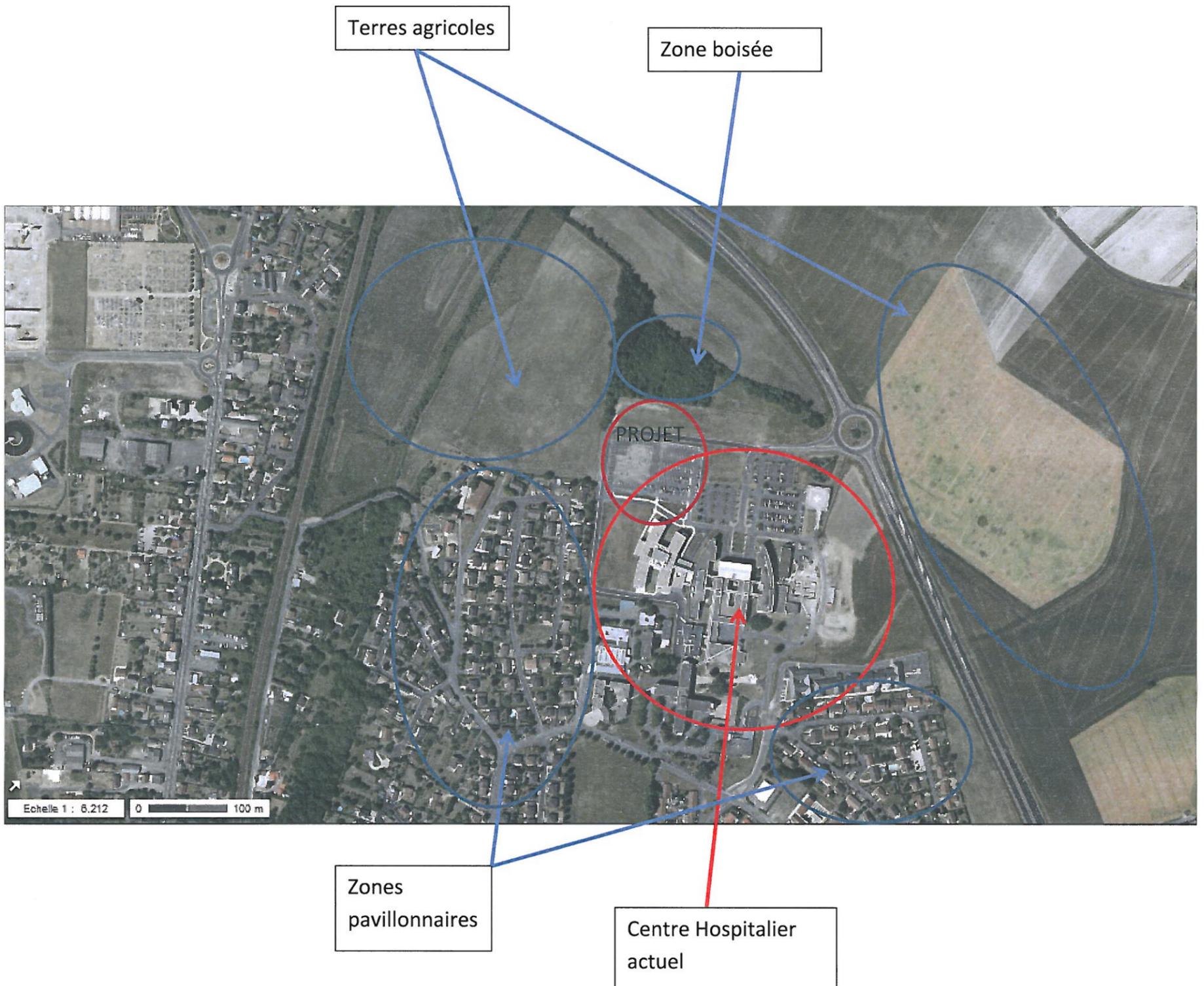
Implantation du projet Pôle de Gériatrie en partie Nord-ouest du Centre Hospitalier Camille Guérin à Châtelleraut (86).



Emprise Centre Hospitalier 

ANNEXE 5

Plan des abords du projet :



AUTRES ANNEXES

Plan masse du futur projet :

Implantation du projet Pôle de Gériatrie en partie Nord-ouest du Centre Hospitalier Camille Guérin à Châtellerault (86).



Construction d'un bâtiment en R+2 ou R+1 avec des combles partiels suivant les maisonnées et réalisation des aménagements extérieurs



